

## COMITE QUADRIpartite DU 2 MARS

### **PRESENTS :**

Elèves : Alice Léveill , Johanna Charpentier, Evgu ni Rousselot, Fanny Glimois, Rebecca Kingston, Pierre Jablonski, Gabriel Vandamme,

Parents: Florence Moch, Guillaume Tapie.

Professeurs et Personnel : Sebastien Ghobadi, Aur lie Lamirand, Anne Couraye, Catherine Guillaud, Carole Orsini, Isabelle Delafond

Direction : Morgane Elinger, Claude Colombani, Brice Parent

Pr sident de s ance: S. Ghobadi

### **RESUME DU COMITE ANTERIEUR:**

M. Parent rappelle que, lors du dernier CQ, au lendemain des attentats de Charlie, l'OJ n'avait pas  t  respect  et des d bats sur les attentats avaient mobilis  chacun. Deux propositions avaient  merg :  
rencontre le lundi   17h au foyer  
lieu d'expression au foyer.

### **BILAN DES ACTIONS MENEES :**

S. Ghobadi regrette de n'avoir pu assister   ces r unions du CQ en raison d'un EDT trop charg . Il propose des r unions mensuelles sur la th matique   distance des  v nements.

M. Parent: le CQ  tait int ressant et constructif car il a permis des  changes nombreux avec les membres du CQ. Plusieurs r unions se sont d roul es sur cette plage horaire du lundi soir en pr sence de quelques professeurs et  l ves. En raison d'un conflit d'EDT, peu d' l ves et de professeurs purent assister   ces r unions. Dans un second temps, elles furent ouvertes aux parents.

Alice L veill   voque des d bats sur ce th me pendant les cours d' ducation civique.

B Parent propose une r flexion sur le long terme en lien avec la question soulev e. Il questionne les autres membres sur des retours sur ces d bats.

A. Couraye rappelle une action men e au sein de l' cole avec des dessins publi s  galement sur le site, des textes provenant des  l ves comme des professeurs. Question = dans le cadre de la fabrication du 109, il serait possible de faire une s lection sp ciale Charlie pour garder les traces des productions des  l ves par exemple sous la forme d'un livret.

### **NOUVELLES PROPOSITIONS :**

M. Ellinger propose une exposition pendant la f te de fin d'ann e.

B. Parent propose de garder des  l ments, comme lors d'une publication sur les dessins sur la grande guerre publi s sur le site. Ils sont devenus un document d'histoire. C'est une bonne id e que de

rassembler ces éléments. Il est également possible d'intégrer d'autres contributions sur proposition des élèves.

A. Couraye rappelle que F. Colodiet maintient sa conférence intitulée "Peut-on rire de tout ?" initialement prévue avec Charb et Coco. M. Colodiet poursuit son travail en EJCS avec ses 2<sup>des</sup> sur ce thème et sur le dessin de la presse. A cette occasion, une contribution des élèves est possible.

C. Guillaud indique que F. Colodiet est à la recherche d'un autre intervenant.

B. Parent fait réfère à *Cartooning for peace*, l'association de Plantu travaillant sur cette question.

C. Colombani propose d'exploiter en classe la vidéo de la conférence.

B. Parent rappelle que toutes les conférences sont filmées et mises sur le site de l'école. Cela pourra être l'objet d'une discussion avec les membres des familles de l'EA..

M. Ellinger propose de ne pas négliger cette question en EJCS.

B Parent rappelle les deux temps pour aborder ces thématiques=

- 1) l'heure de vie de classe
- 2) 'EJCS.

A la rentrée, un projet sera mis en place concernant l'enseignement moral et citoyen EMC. Un pré-programme est soumis aux professeurs.

A. Léveillé s'interroge sur l'identité des intervenants. B. Parent indique que certains professeurs composent un groupe de réflexion chargé d'élaborer ce projet. Le problème concerne le contenu. Le programme est sur le site de l'Education Nationale, sur [éduscol](http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html).

<http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

Mme Duplus-Richard affirme la nécessité d'un travail en amont. A. Couraye indique qu'un travail pluridisciplinaire est nécessaire.

### **BILAN A NOUVEAU SUR LES INITIATIVES APRES LES ATTENTATS :**

S. Ghobadi s'informe sur la présence des élèves aux débats du lundi après-midi. Anne Couraye souligne une attitude variable des élèves. B Parent évoque la nécessité pour certains d'en parler. Il rappelle la complexité des questions : différences culturelles, limites juridiques, nécessité d'avoir des connaissances sur ces thèmes pour y réfléchir.

C. Orsini évoque la question de la limite de la liberté d'expression posée par des élèves de 2<sup>de</sup>. Ils posaient la question de la définition de la liberté d'expression, un sujet sensible.

B Parent insiste sur la nécessité d'enseigner la loi; nécessité d'avoir des notions sur ce thème. Les professeurs, dans leur rôle d'éducateurs s'appuient sur la loi, le cadre de référence pour la vie en collectivité. Cet enseignement est peu fait. B. Parent s'interroge sur la formation des professeurs. Il existe de nouveaux cycles recouvrant le primaire et le secondaire.

Une élève propose de tirer profit de la semaine de la presse.

B Parent rappelle la semaine de la presse à l'initiative du CDI et le concours sur les Unes pour le défi des 4<sup>èmes</sup>. D'autres choses sont possibles. Il est important de voir comment certains professeurs peuvent s'y associer. Ex: analyse d'un journal pour arriver à une proposition de une.

M Ellinger indique que la conférence de F. Colodiet du 27 mars tombe la semaine de la presse.

A. Léveillé indique qu'en cours de littérature, les élèves sont invités à présenter quelque chose qu'ils apprécient beaucoup. Certaines présentations sont intéressantes et permettent une liberté d'expression. Présentation des idées des élèves.

B Parent demande si d'autres initiatives existent avec production des élèves, par ex une banderole qui a circulé dans une classe sur laquelle les élèves pouvaient écrire un mot, une phrase, une citation sur le sujet. Une élève indique que tous les élèves souhaitent écrire quelque chose.

B Parent rappelle l'intérêt du CQ pour impliquer d'autres membres et promouvoir d'autres actions.

A Léveillé informe de l'isolement des élèves de 1ère et Tle. Certains ont fait la demande d'afficher des dessins de presse sur les tableaux en liège.

C Orsini souhaite ne pas parasiter un démarrage d'action du foyer. Cette demande est réalisable mais ceux ayant demandé le tableau n'ont pas donné suite.

A Couraye rappelle que la liberté d'expression peut se faire partout, pas d'exclusivité du foyer.

Une élève indique, au sujet des réunions du lundi, que les élèves de Tlet ne pouvaient assister aux réunions en // de cours. Lors de l'heure de vie de classe proposée aux élèves l'écoute était bonne. Pour B Parent le créneau du lundi 17h reste le créneau horaire le moins chargé.

A. Léveillé se réjouit de la bonne écoute et du bon encadrement des professeurs lors de ces rencontres.

C. Colombani: des élèves ont mis des affiches. Ces actions n'étaient pas télécommandées mais spontanées avec le soutien des professeurs. Il est important de soutenir ce genre d'actions. Certains élèves ne s'autorisent pas à ce genre d'actions. Action constructive des él.

S. Ghobadi propose un concours sur ce thème. B Parent s'interroge sur son contenu.

A Couraye indique que les primaires avaient besoin de passer à autre chose, tension palpable. Ils voulaient penser à autre chose (6-5). Les 4ème,-3ème et 2de avaient besoin d'en parler. Les professeurs ont pris un temps de parole le jeudi suivant les attentats et pouvaient s'en décharger. IL existait une vraie libération pendant ce tps de parole. La question de la continuité se pose.

Mme Guillaud indique que les élèves, avec spontanéité, se sont exprimés fortement à l'école, dans un cadre. Mais maintenant, il est nécessaire de digérer. Possibilité de provoquer un effet inverse, des angoisses etc.

Florence Moch indique que cette génération des comportements autres.

C. Orsini: pour les affichages, la règle est de demander l'autorisation.

F Moch met en avant les réactions positives. Donc un travail est fait. Dorénavant, comment nourrir ce genre de choses ?.

Mme Guillaud: les enfants s'autorisent à poser des questions et à soumettre des questions et des projets. Liberté des élèves conscients des possibilités offertes.

C Colombani tient à valoriser la spontanéité des élèves. Des pôles d'affichage existent. Néanmoins, il ne faut pas faire de forçing. Certaines initiatives sont spontanées = affiches et discussions des élèves autour → oeuvrer dans ce sens en laissant une liberté mais dans un cadre.

B Parent rappelle le cadre légal définissant les droits des lycéens (affichage, réunion, publication d'un journal) en respectant certaines règles qui date de 1990. Les écoles = lieu de cette expression. Nos enseignements visent à un objectif plus général = l'éducation et la formation de bons citoyens. La priorité varie en fonction des événements. Les disciplines sont des moyens pour atteindre cet objectif. Il faut mettre en lumière une man de faire par la réalisation de projets et l'acquisition de qualités de citoyens.

A. Léveillé souligne la spontanéité des élèves = existence de lieux d'affichage, présence des conseillers d'éducation, ne pas forcer les ch.

B Parent : les événements ont montré que les lieux de réflexion ne doivent pas disparaître. Proposition du recueil approuvé. Faut-il mettre des panneaux avec les affiches des élèves pour le lycée?

Johanna Charpentier pense qu'il ne faut pas en rajouter = les élèves voulant s'exprimer savent comment le faire.

Une autre élève indique que le mouvement s'est refroidi. Il ne faut pas tomber dans qch d'artificiel, mais souligner ce qu'il est possible de faire et laisser libre chacun d'agir.

Un autre élève demande qu'une information soit donnée par les professeurs de classe aux élèves, en particulier sur les droits des lycéens.

A Couraye souligne que les droits du lycéen font partie de l'enseignement de l'EJCS. De vieux panneaux de liège sont mis à disposition sur la liberté d'expression des élèves, sur leurs coups de coeur. Il existe un problème de sollicitation constante et de saturation de certains élèves. Sur ces panneaux ( coups de coeur / coups de colère), les affiches doivent être validées avant affichage. Il est possible de travailler en journée pédagogique ou CQ= choix d'une phrase ou citation à discuter et retranscrite en fonction des niveaux des élèves sur le site de l'EA.

B Parent souligne que le meilleur moyen de faire passer un message reste le professeur de classe. Il faut sélectionner des messages, mais réfléchir sur le harcèlement, la liberté d'expression. La question reste la systématisation des réflexions chaque année → prévoir un ensemble de thèmes à aborder avec les classes, sorte de programme.

A Couraye: rappelle le temps de parole du PC. Similitude des thèmes pour voir les différentes perspectives et approches selon les niveaux.

Florence Moch évoque les 4 thèmes sur le programme. Il est possible de prendre appui sur les 4 thèmes.

M Ellinger évoque l'intervention des collégiens, lycéens et enfants. L'expérience était vraiment incroyable. Beaucoup d'élèves auraient souhaité y participer.

A. Lamirand rappelle que les élèves du PC sont touchés par l'intervention des élèves du GC. Vraie coopération à encourager.

#### **QUESTION DU HARCELEMENT :**

C. Guillaud plaide pour une cohérence entre nos pratiques et le respect de certaines valeurs = veiller au quotidien au respect de la liberté d'expression de chacun. Ce lien est à faire au quotidien. Il existe une certaine souffrance dans les classes et parfois entre les adultes= remise en cause de nos pratiques et assurer la liberté de la parole des autres.

B Parent souligne que cette question est en lien avec le thème moi et les autres. Il évoque le documentaire sur France2 = *Infrarouge* sur la question du harcèlement = série de témoignages parents-enfants, sujet sensible et essentiel, en lien avec les actions menées par l'EA.

A Couraye plaide pour qu'un lien soit assuré avec le comité de prévention. Le harcèlement commence en classe.

B Parent donne des ex de solutions comme la médiation entre pairs. L'élève harceleur est mis dans la position de trouver une solution pour celui qui est harcelé. A l'EA, cette méthode est employée = des rencontres avec les élèves et voir comment rétablir la situation. La question de la réalisation de la portée de leurs actes, réintégrer l'élève au sein du groupe.

A Léveillé considère la classe de 4ème comme un niveau charnière pour la liberté d'expression. Question du mal-être des élèves et question de la durée de cette situation.

B Parent rappelle que 10-20% d'élèves harcelés et la nécessité d'en parler.

A Léveillé pose la question du lieu et de la personne compétente.

B Parent rappelle la dissymétrie très grande entre les élèves et les professeurs.

A Léveillé évoque l'importance de la solidarité entre les élèves.

B Parent rappelle que les paroles entre élèves peuvent aboutir à des pb graves. La confiance est fondamentale.

Rebecca Kingston évoque la problématique des "populaires" et le manque de communication entre les différents groupes au collège. La question de l'exclusion est parfois une question de ressenti.

B Parent évoque la sensibilité au regard des autres. Un travail de chacun peut inverser la situation = question de la carapace et ne pas sur-interpréter. Importance donnée au harceleur.

### **CONSEILS DE BULLETINS:**

Johanna Charpentier évoque une alerte = la baisse des moyennes. Elle formule la demande de la présence des élèves délégués aux conseils de bulletins. Dans les conseils préparatoires, les paroles se libèrent moins.

B Parent indique qu'il s'agit d'une demande conjointe des parents et des élèves.

Florence Moch: question des parents. Date du conseil préparatoire. Point de vue pers; conseils de bulletins. Question de la répétition.

Rappel : lors des conseils préparatoires, les remontées d'informations sont de grande qualité. Beaucoup de choses positives émergent donc la présence des délégués n'est pas forcément souhaitables : ils ne sont élus que parce qu'ils sont "populaires" et ne sont pas suffisamment matures.

D'autres pensent qu'à partir de la 3ème, ils seraient assez responsables, objectifs, attentifs pour jouer un rôle important.

Les conseils préparatoires sont de vrais lieux d'échange. Ils sont perfectibles, mais comment? Les jeunes professeurs ne connaissent pas forcément l'essence même de ce conseil, peut-être serait-il intéressant de les "former". Un conseil préparatoire ne peut pas être tenu en 6ème comme en 3ème.

3 instances : 1) conseil préparatoire : professeurs-délégués, élèves pour le cas par cas = préparation du conseil de classe.

2) Conseil de classe = à mi-trimestre, professeurs, directeurs = cas par cas pendant 45 minutes puis 20m de questions générales avec délégués parents et élèves.

3) conseil de bulletin = que les professeurs, abs des parents et des élèves.

C Orsini encourage les élèves à demander avant chaque conseil de vraiment passer du temps au cas par cas. C'est un droit à utiliser.

B. Parent précise : les bulletins seront enrichis par un compte-rendu sur l'investissement de l'élève sur les activités de loisirs et de sport. Il y aura une page supplémentaire pour cela, à la demande de l'inspection du sport, à l'initial.

L'école voudrait valoriser les activités extra-scolaires. C'est bien que cela soit mentionné par écrit, même si cela n'a pas la même valeur que les bulletins.

Une idée = en plus des stages de bénévolat en 2de, on pourrait organiser un forum des associations au foyer pour encourager les initiatives de bénévolat pour les élèves.